

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique

N<sup>o</sup> 4926/123.

Objet:

Annexe

Expédié le

*[Signature]*

1<sup>re</sup> 09 1901

A M. Maas

57-53. rue de Vrijheid

*[Signature]*

Nous avons l'honneur de vous  
faire connaître que la résolution de la  
Commission Directrice n'a pas été favora-  
ble à l'acquisition, pour les collections de  
l'Etat, de tableaux

qui font l'objet de votre  
lettre du 23<sup>e</sup> 7<sup>me</sup> émul.

Ces ouvrages que nous tenons,  
Monsieur, à votre disposition, pourront  
être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue  
du Musée, N<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un  
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,  
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,  
Le Secrétaire,



51-53, RUE DES VISITANDINES

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien attentivement examiner les deux tableaux anciens (Sujets Femme), que j'ai déposés hier au musée de peinture, et dont je vous offre la cession pour le prix de douze cents francs chacun.

Dans l'espoir d'être honoré d'une réponse favorable, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée

H. Staats

A Messieurs les Président & Membres de la Commission  
Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
à Bruxelles